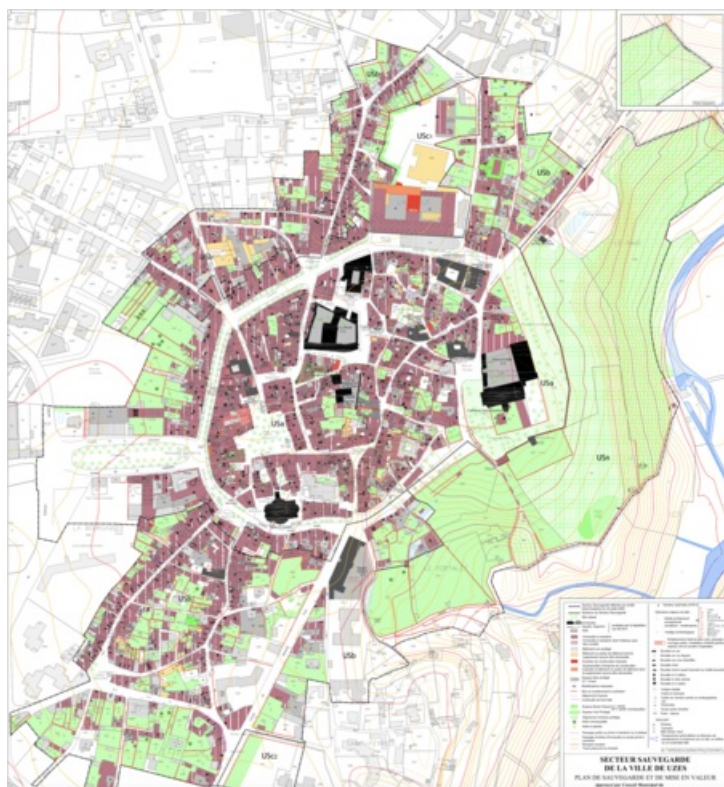


Plan de sauvegarde et de mise en valeur d'Uzès (PSMV)

Le Plan de sauvegarde et de mise en valeur d'Uzès (PSMV) a été approuvé le 29 janvier 2020 par arrêté préfectoral n°30-2020-01-29-002



Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur d'Uzès (PSMV), arrêté par la Préfecture du Gard, 29/01/2020. Photo DR

Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de la ville d'Uzès a été approuvé par arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 (arrêté 30-2020-01-29-002). Il se substitue, à compter du 27 février 2020, à tout autre document d'urbanisme, dans l'emprise du Site Patrimonial Remarquable (SPR).

Ce **document régit le droit de l'urbanisme sur les 47,22 ha qui constituent le cœur historique d'Uzès**, venant clore une procédure engagée par la mairie en 2002.

Le dossier est consultable en ligne ou au service de l'urbanisme, aux jours et heures d'ouverture au public.

PSMV d'Uzès - Liste des pièces

Consulter et télécharger toutes les pièces du dossier administratif du Plan de sauvegarde et de mise en valeur d'Uzès (PSMV) approuvé par arrêté le préfectoral le 29 janvier 2020.

<https://www.uzes.fr/demarches/habitat-logement-et-urbanisme/site-patrimonial-remarquable/plan-de-sauvegarde-et-de-mise-en-valeur-duzes-psmv>

Pièces n°1 - RAPPORT DE PRESENTATION DU PSMV D'UZES



Pièces n°2 - REGLEMENT DU PSMV D'UZES



Pièce n°3 - DOCUMENTS GRAPHIQUES - PLANS REGLEMENTAIRES



Pièce n°4 - ANNEXES SUR DOCUMENTS GRAPHIQUES (ancien article R-123-13 du Code de l'Urbanisme)



Pièces n°5 - ANNEXES A TITRE INFORMATIF (ancien article R-123-14 du Code de l'Urbanisme)



Annexes à titre informatif (ancien article R-123-14 du Code de l'Urbanisme)

5A - Les servitudes d'utilité publique



5B - Annexes sanitaires



5C - Annexes relatives aux risques



Pièces n°6 - ZONE ARCHEOLOGIQUE DE SAISINE SUR DOSSIER D'URBANISME



Pièces 7 - DELIBERATIONS : bilan de concertation et pièces administratives diverses



Délibérations, bilan de la concertation, et pièces administratives

7A - Délibérations



7B - Bilan de concertation



7C Pièces administratives diverses



CONTACT



DÉMARCHES
URBANISME

Service urbanisme

Mairie d'Uzès
1 place du Duché
30700 Uzès

 0466034848

 [Courriel](#)

 VOIR LA FICHE



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : 04 66 03 48 48

HORAIRE:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)